



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires 2021

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par monsieur Michel Morneau, secrétaire-trésorier, QUE le 14 décembre 2020, à sa séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021;

QUE les séances se tiendront les lundis et débuteront à 19 h 30 au 405, boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine.

11 janvier 2021	5 juillet 2021
8 février 2021	9 août 2021
15 mars 2021	13 septembre 2021
12 avril 2021	4 octobre 2021
10 mai 2021	15 novembre 2021
7 juin 2021	6 décembre 2021

QUE les séances se dérouleront selon le protocole établi par le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) en ce contexte de pandémie ;

QUE le tout est sujet à changement.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, le 16 décembre 2020

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie le 16 décembre 2020 aux des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 décembre 2020



Michel Morneau urb. OMA
Directeur général, secrétaire-trésorier